

FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION RIVE-SUD 2006



ASSOCIATION RÉGIONALE RIVE-SUD

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE
DE LA RIVE-SUD



C.P.A. ST-LAMBERT

Avis de compétition FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION 2006 C.P.A. St-Lambert 21 et 22 janvier 2006

---- AVIS IMPORTANT----

Date limite d'inscription : 12 décembre 2005

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Veuillez aviser vos patineurs de catégories PRÉ-NOVICE et NOVICE que la compétition se déroulera les 28 et 29 janvier 2006 à St-Hyacinthe dans la région Richelieu-Yamaska.

Présidente de la compétition : Madame Monique Ricard (450) 463-3810

FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION RIVE-SUD 2006



LE CPA ST-LAMBERT ET LA RÉGION RIVE-SUD ANNONCENT LA TENUE DE LA

Finale Régionale Jeux de la Participation R-S 2006
21 et 22 janvier 2006

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région RIVE-SUD

Président(e) de la compétition : Monique Ricard Téléphone : (450) 463-3810
Président(e) comité organisateur : Geneviève Witcher Téléphone : (450) 672-1459
Représentant technique : Isabelle Matte
Contrôleur en chef : Micheline Blanchette
Contrôleur d'ordinateur : Hélène Morin

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : R-05-034

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION RIVE-SUD 2006

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet 2005** pour les patineurs de catégorie compétition.

8.0 Frais d'inscriptions

30\$ par événement simple

40\$ par événement couple ou danse

30\$ pour les événements des Olympiques spéciaux

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **ARPARS** et datés **au plus tard le 12 décembre 2005**

Aucun chèque postdaté après le 12 décembre 2005 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de **20 \$** seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

Pour les finales régionales des Jeux du Québec ou Jeux de la participation et Patinage STAR, la date limite des tests est le **1^{er} janvier 2006**.

Pour les catégories Biathlon et Triathlon la date limite des tests est le **15 novembre 2005**.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : 3\$ Enfant : 1\$ Gratuit : moins de 12 ans

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION RIVE-SUD 2006

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

14.0 Trophée perpétuel

Non applicable

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.

Peut-être disponible sur Internet à l'adresse : www.patinagemonteregie.com

16.0 Formation des groupes

- **Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada
- **Les groupes de patineurs des catégories STAR** : répartition aléatoire (hasard) pour les finales régionales menant à la finale provinciale Patinage STAR.

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à vérifier sur place

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION RIVE-SUD 2006

DONNÉES TECHNIQUES – JEUX DE LA PARTICIPATION 2006

Pour toutes les catégories les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 de Patinage Canada.

NOVICE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition novice en simple.

A. Dames : Un programme libre de 3 minutes +/- 10 sec. en musique.

E. Messieurs : Un programme libre de 3 minutes et 30 secondes +/-10 sec. en musique.

PRÉ-NOVICE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition pré-novice en simple.

B : Dames : Un programme libre de 3 minutes +/- 10 sec.

F : Messieurs : Un programme libre de 3 minutes +/- 10 sec.

JUVÉNILE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test de compétition juvénile en simple.
Les concurrents seront âgés de moins de 12 ans (dames)
et de moins de 13 ans (messieurs) le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Amendement 2005/4 : Règlement 5000 – B-2.4 (1) (a) (ii) Entré en vigueur le 1^{er} juillet 2005.

C : Dames : Un programme libre de 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

G : Messieurs : Un programme libre de 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

PRÉ-JUVÉNILE DAMES ET MESSIEURS

Qualification : Test préliminaire de style libre réussi au complet.
Les concurrentes seront âgées de moins de 11 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition (dames)
Les concurrents seront âgés de moins de 12 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition (messieurs)

Nouveauté : Veuillez vous référer aux Critères pour des programmes bien équilibrés 2005-2006 mis à jour sur le site WEB de Patinage Canada au www.patinage.qc.ca .

Critère provincial supplémentaire aux critères pour des programmes équilibrés 2005-2006

➤ Un maximum de trois (3) sauts doubles différents au choix.

D : Dames : Un programme libre de 2 minutes +/- 10 sec.

H : Messieurs : Un programme libre de 2 minutes +/- 10 sec.

FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION RIVE-SUD 2006

JUVÉNILÉ COUPLE

Qualification : Test de compétition juvénile en couple.

I : Couple : Un programme libre de 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

JUVÉNILÉ DANSE

Qualification : Test complet junior bronze en danse.

J : Danses imposées : Ten-Fox, Valse européenne.

PRÉ-JUVÉNILÉ DANSE

Qualification : Avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danses.

K : Danse imposées : Danse Swing, Tango Fiesta.

OLYMPIQUES SPÉCIAUX

1) Réglementation :

- Les règlements de patinage artistique des Olympiques spéciaux du Canada seront appliqués (version mai 2001).

1) Éligibilité

- Tout athlète inscrit aux Jeux olympiques spéciaux.
- Les nouveaux athlètes et clubs pourront s'inscrire de maintenant à la compétition en communiquant avec un responsable au bureau des JOSQ au (514) 843-8778.

2) Catégories

- 21 ans et moins au 1^{er} janvier 2004 (admissible à la Finale provinciale)
- 30 ans et moins au 1^{er} janvier 2004 (admissible à la Finale régionale seulement)

3) Programme libre

- Programme libre niveau 1, 2 et 3 : Hommes et femmes
- Le programme doit être exécuté sur une musique instrumentale.

FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION RIVE-SUD 2006

NIVEAU 1 DAMES ET MESSIEURS

Tout élément d'un coefficient de difficulté supérieur à celui du saut de lapin entraîne une déduction de 0,2 point. Les éléments du présent niveau se retrouvent aux niveaux 2 et 3 du Programme canadien de patinage.

- Le programme doit comporter au moins 8 des 12 éléments.

L : Dames : Un programme libre de 1 minute +/- 10 sec.

M : Messieurs : Un programme libre de 1 minute +/- 10 sec.

NIVEAU 2 DAMES ET MESSIEURS

- Tout élément d'un coefficient de difficulté supérieur à celui du saut valsé et de la pirouette debout sur 1 pied entraîne une déduction de 0,2 point. Les éléments du présent niveau se retrouvent aux niveaux 4 et 5 du Programme canadien de patinage.
- Le programme doit comporter des poussées élans avant et arrière en plus de 8 des 11 éléments

N : Dames : Un programme libre de 1 minute 30 sec. +/- 10 sec.

O : Messieurs : Un programme libre de 1 minute 30 sec. +/- 10 sec.

NIVEAU 3 DAMES ET MESSIEURS

- Le programme dure obligatoirement deux minutes, avec une tolérance de dix secondes en plus ou en moins, et doit être exécuté sur une musique instrumentale.
- Le programme doit comporter 12 des 16 éléments du programme.
- On incite les patineurs à puiser dans les éléments des niveaux 1 et 2 pour compléter leur programme
- Tout élément d'un coefficient de difficulté supérieur à celui du ½ lutz entraîne une déduction de 0,2 point. Les éléments du présent niveau se retrouvent aux niveaux 5 à 7 du Programme canadien de patinage.

P : Dames : Un programme libre de 2 minutes +/- 10 sec.

Q : Messieurs : Un programme libre de 2 minutes +/- 10 sec.

FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION RIVE-SUD 2006

Procédure pour les éliminations régionales

- **Jeux du Québec / Jeux de la participation**

Finale régionale des Jeux du Québec ou de la Participation

Élimination régionale

Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la finale provinciale. Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il participera à la compétition. Dans le cas d'un couple en style libre ou en danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région qu'il veut représenter et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire participer à la compétition en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut représenter sa région à la fois en danse et en couple. **Les catégories doivent être celles de la finale provinciale exclusivement.**

Composition de l'équipe régionale

Maximum: 18 athlètes dont 4 athlètes des Jeux Olympiques spéciaux
Maximum de 3 inscriptions par catégorie par région

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 15 inscriptions (dont 4 inscriptions dans les catégories Jeux Olympiques spéciaux) avec un maximum de 18 patineurs et/ou patineuses (un compétiteur en style libre est une inscription et un couple en danse ou style libre est considéré comme une inscription).

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale est complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) La première place (ou en cas de désistement, la deuxième place seulement) des 11 catégories de la Finale régionale des Jeux de la participation. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe sera complétée par:
 - 1) les deuxièmes places des catégories A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K dans l'ordre jusqu'à ce que l'équipe soit complétée avec un maximum de trois entrées par catégorie;
 - 2) en cas d'égalité à l'intérieur du paragraphe précédent et à l'intérieur d'une catégorie, les patineurs repatineront à nouveau dans la même journée.
 - 3) pour les Olympiques spéciaux les sélections se feront de la façon suivante :
 - Seuls les athlètes de la catégorie 21 ans et moins sont éligibles.
 - L'équipe régionale sera composée de 4 athlètes affichant les meilleurs résultats au classement de la finale régionale, qui seront sélectionnés selon le processus suivant :

FINALE RÉGIONALE JEUX DE LA PARTICIPATION RIVE-SUD 2006

- Seront sélectionnés en priorité 2 athlètes féminins et 2 athlètes masculins en alternant les niveaux d'habileté et en accordant préséance au niveau d'habileté le plus élevé.

Le tableau qui suit illustre le processus de sélection régionale selon les niveaux représentés à la finale régionale :

Priorité de sélection selon les niveaux représentés à la Finale Régionale	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous			1	1	1	1
Tous sauf niveau 3 Femmes		1	1	1	1	
Tous sauf niveau 2 Hommes	1			1	1	1
Aucun Homme		1		1		2
Aucune femme niveau 1 et 3			1	2	1	

- c) Les substitutions seront acceptées jusqu'au début de la compétition.
- d) Les patineurs des catégories juvénile, pré-novice et novice, membres de l'Équipe du Québec pour l'année en cours, ne seront pas admissibles dans la catégorie où ils auront été concurrents à la ronde des qualifications ou aux Championnats nationaux junior mais ils pourront participer à la compétition dans une catégorie supérieure si le test est complété.
- e) Aucun concurrent ne peut s'inscrire dans plus d'une catégorie en simple.

Dans la catégorie pré-novice et novice les patineurs exécuteront seulement le programme libre. Dans les catégories en danse, seulement les danses imposées seront exécutées.